

Bonjour, monsieur le maire,

S'il vous plaît, EST-CE QUE VOUS ÊTES D'ACCORD pour que nous peignions le mur blanc de dehors pour ne pas que nos BONSHOMMES s'effacent ?

parce que depuis la nuit de silence ON A FAIT DES DESSINS de BONSHOMMES tous différents AVEC de la vase et ça s'efface et ça nous rend TRISTES parce que APRÈS les papas et les mamans ils ne le voient pas.

ON A FAIT des BONSHOMMES pour dire

qu'on a le DROIT d'être différents :

- ON A LE DROIT d'avoir des boucles d'oreilles,
- ON A LE DROIT d'avoir les cheveux bleus parce qu'on fait une teinture ou les cheveux noirs ou gris ou roses ou verts ou de n'importe quelle couleur,
- ON A LE DROIT d'être chauve,
- ON A LE DROIT de n'avoir pas les mêmes habits, le même manteau, les mêmes chaussures, les mêmes chaussettes,
- ON A LE DROIT d'avoir les cheveux longs, d'avoir les yeux bleus, les yeux noirs,
- ON A LE DROIT d'avoir la peau marron ou jaune ou beige,
- ON A LE DROIT de ne pas avoir la même tête,
- ON A LE DROIT d'avoir une moto ou une voiture,...

on attend votre RÉPONSE AVANT de

PEINDRE le mur.

avec et à l'attention monsieur le maire,

des ENFANTS de l'école MARIE CARPANTIER

Le 20 novembre 2020,

2

les enfants de la classe de ms-gs écrivent une lettre à monsieur le maire pour demander l'autorisation de peindre le mur et la déposent à la mairie.

Ci-dessous, la réponse :

